

Association Mgr de Miollis

Bulletin d'adhésion 2024

Nom.....

Prénom.....Courriel.....

Adresse.....

Tél.....

adhère à l'association pour soutenir les projets Mgr de Miollis de l'année 2024 pour un montant de :

Cotisation annuelle : à partir de 5 € - préciser le montant.....

Adhésion de soutien : à partir de 50 € - préciser le montant.....

Membre Bienfaiteur : à partir de 500 € - préciser le montant.....

Cochez la case si vous souhaitez recevoir un reçu fiscal (à partir de 20€)
(66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu jusqu'à 20% de votre revenu imposable),

Règlement :

- **Par chèque à l'ordre de** : Association Diocésaine de Digne, projets Mgr de Miollis, à envoyer accompagné de ce bulletin rempli à l'adresse suivante : Association Diocésaine de Digne 27, avenue de la Roche 04310 PEYRUIS.
- **Directement sur le site** : http://eglise.catholique04.fr/?page_id=11603

Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir un reçu fiscal

Règlement :

- **par chèque à l'ordre de** : Association Mgr de Miollis à envoyer accompagné de ce bulletin rempli à l'adresse suivante : Association "Mgr de Miollis" 27, av de la Roche 04310 PEYRUIS.
- **par virement** :
Coordonnées bancaires :
Iban : FR76 1910 6008 3243 6768 5247 711
Bic : AGRIFRPP891
et envoyer un mail à mgrdemiollis@diocese-digne.fr avec vos nom, prénom, adresse, courriel, date et montant de votre virement.